
Responsabilité du Conseil d'Administration

Responsabilité relative aux états financiers consolidés annuels

Les administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers consolidés annuels donnant une image fidèle et sincère de la situation financière du Groupe et du résultat de ses opérations de l'exercice. Cette responsabilité comprend :

- (a) L'assurance que le Groupe tient à jour des livres comptables probants qui présentent, avec une exactitude raisonnable, la situation financière de la société et de ses filiales ;
- (b) La conception, la mise en oeuvre et le fonctionnement d'un système de contrôle interne permettant la sauvegarde des actifs du Groupe ainsi que la prévention et la détection d'anomalies significatives dues à des fraudes ou à des erreurs ;
- (c) La préparation des états financiers par l'application des principes comptables appropriés, soutenus par des estimations et des jugements raisonnables et prudents appliqués de façon constante (Permanence des méthodes).

Les administrateurs assument la responsabilité des états financiers consolidés et attestent qu'ils ont été établis en application des principes comptables appropriés, sur la base d'estimations et de jugements prudents et raisonnables, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

A ce jour, les administrateurs n'ont connaissance d'aucun événement indiquant que la société pourrait être en cessation d'activité dans les douze prochains mois.

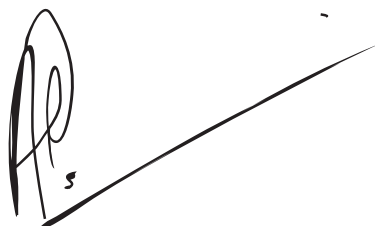
Les administrateurs sont d'avis que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et de ses filiales ainsi que du résultat de ses opérations au titre de l'exercice. En outre, les administrateurs acceptent la responsabilité de tenir à jour des livres comptables probants éayant la préparation des états financiers consolidés ainsi que la fiabilité du système de contrôle interne.

Approbation des états financiers consolidés annuels

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 1er avril 2015 et ont été signés par délégation par :



Emmanuel Ikazoboh
Président du Conseil d'Administration



Albert Essien
Directeur Général du Groupe

Rapport des Auditeurs Indépendants aux actionnaires de Ecobank Transnational Incorporated

Rapports sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ecobank Transnational Incorporated et de ses filiales, comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration relative aux états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement d'états financiers qui donnent une image fidèle conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement des états financiers donnant une image fidèle afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

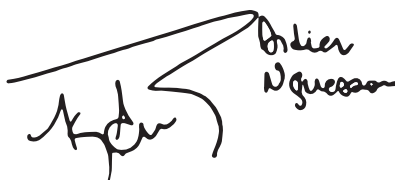
Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de Ecobank Transnational Incorporated et de ses filiales au 31 décembre 2014, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).



PricewaterhouseCoopers
Experts Comptables
Lagos, Nigeria
FRC / 2013 / ICAN / 00000000980
7 avril 2015

PricewaterhouseCoopers Chartered Accountants,
252E Muri Okunola Street, Victoria Island, Lagos, Nigeria



PricewaterhouseCoopers
Experts Comptables
Abidjan, Côte d'Ivoire
7 avril 2015

PricewaterhouseCoopers, SA,
20 ème étage, Rue Gourgas - Plateau, Abidjan Côte d'Ivoire

Compte de résultat consolidé

(Montants en milliers de Dollars EU sauf indication expresse)

Au 31 Décembre	2014	2013
Produits d'intérêts	1 731 628	1 599 756
Charges d'intérêts	-622 221	-548 998
Marge nette des intérêts	1 109 407	1 050 758
Produits d'honoraires et de commissions	699 222	626 548
Charges d'honoraires et de commissions	-38 502	-25 402
Honoraires et commissions nets	660 720	601 146
Revenus nets de trading	462 648	308 960
Gains ou pertes nets sur titres	5 070	-1 581
Produits des autres activités	42 036	44 173
Autres produits d'exploitation	509 754	351 552
Produit net bancaire	2 279 881	2 003 456
Provisions sur créances douteuses	-229 312	-362 628
Provisions sur autres actifs	-37 648	-14 102
Provisions sur actifs financiers	-266 960	-376 730
Produit net bancaire net de provisions	2 012 921	1 626 726
Charges du personnel	-649 094	-639 459
Dotations aux amortissements	-126 685	-134 898
Autres charges d'exploitation	-715 354	-630 607
Total des charges d'exploitation	-1 491 133	-1 404 964
Résultat d'exploitation	521 788	221 762
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-2 239	16
Résultat avant impôt	519 549	221 778
Impôt sur les bénéfices	-122 024	-65 728
Résultat net des activités poursuivies	397 525	156 050
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-2 755	-8 277
Résultat net de l'exercice	394 770	147 773
Attribuable aux :		
Résultat net, part du Groupe	337 863	95 541
Résultat net des activités poursuivies	339 351	102 932
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-1 488	-7 391
Intérêts minoritaires	56 907	52 232
Résultat net des activités poursuivies	58 174	53 118
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-1 267	-886
	394 770	147 773
Résultat net par action à attribuer aux actionnaires du Groupe durant l'exercice sur le résultat net des activités poursuivies (exprimé en cents de dollars EU par action :		
• Résultat de base par action	1,83	0,60
• Résultat dilué par action	1,72	0,56
Résultat net par action à attribuer aux actionnaires du Groupe durant l'exercice sur le Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession (exprimé en cents de dollars EU par action :		
• Résultat de base par action	-0,01	-0,04
• Résultat dilué par action	-0,01	-0,03